



01 - Ouverture de la séance

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue à la salle du conseil au 1605, rue Principale de Saint-Gilles, ce 3 juillet 2012 à 20h00.

Sont présents à cette séance :

Siège # 1 Michel Flamand

Siège # 2 Bruno Montminy

Siège # 3 Huguette Robitaille

Siège # 4 Carole Dubois

Siège # 5 Alain Roger

Siège # 6 Claude Blais

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Samson.

Mme Lucie-Marie De Blois, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et demande à l'assistance d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

02 - Mot du maire

2 - MOT DU MAIRE

03 - Mot de la directrice générale

3 - MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Les documents suivants ont été reçus :

1. Lettre Ouragan Irène
2. Lettre Fonds de soutien aux projets culturels 2012
3. Carrières et sablières, montants à recevoir
4. Remboursement assurances pour un feu
5. Programme d'aide financière réseau routier municipal 2012-2013
6. Cimetière anglican, renseignements reçus
7. Projet d'entente pour évaluation Solifor

04 - Questions de l'Assemblée

4 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune question.

2012-07
124

05 - Adoption de l'ordre du jour

5 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - Ouverture de la séance
- 2 - Mot du maire
- 3 - Mot de la directrice générale
- 4 - Questions de l'Assemblée
- 5 - Adoption de l'ordre du jour
- 6 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2012
- 7 - Comptes à payer
- 8 - URBANISME
 - 8.01 - Avis de motion Règlement sur l'entretien des installations septiques (type de traitement UV) 457-12
 - 8.02 - Demande de permis de rénovation dans le PIIA
 - 8.03 - Consultation publique le 13 août 2012 19h30
- 9 - LOISIRS
 - 9.01 - Randonnée Lotbinière à vélo
- 10 - TRAVAUX PUBLICS
 - 10.01 - Fauchage des fossés
 - 10.02 - Travaux Route 218
 - 10.03 - Colmatage des fissures de la Route 218
- 11 - PARCS ET TERRAINS
 - 11.01 - Achat de buses à faible consommation d'eau
- 12 - Règlement fixant les tarifs pour les feux de véhicules et les accidents routiers (456-12)
- 13 - Adoption du règlement 454-12 sur la taxation 2012
- 14 - Servitude Pipeline St-Laurent
- 15 - Demande de découvert végétal
- 16 - Questions de l'Assemblée
- 17 - Varia
 - 17.01 - Projet d'entente avec Solifor
 - 17.02 - Demande d'avis légal pour le cimetière anglican
- 18 - Clôture et levée de la séance

Il est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Claude Blais d'adopter l'ordre du jour tel qu'énuméré précédemment incluant les ajouts aux points 17.01 et 17.02.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2012-07
125

06 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2012

6 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2012

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 juin dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures

avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence, il est proposé par Huguette Robitaille, appuyé par Alain Roger d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2012, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**2012-07
126**

07 - Comptes à payer

7 - COMPTES À PAYER

Il est proposé par Alain Roger appuyé par Carole Dubois,

De payer les comptes du mois de juin :

- 86 580.30 \$ factures payées par chèque;
- 28 590.17 \$ dépenses incompressibles payées par liens électroniques;
- 163 802.32 \$ dépenses incompressibles payées par chèque;

Un montant de 19 508.53 \$ a été versé en salaires au cours du mois de juin 2012.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

08 - URBANISME

08 - URBANISME

08.01 - Avis de motion Règlement sur l'entretien des installations septiques (type de traitement UV) 457-12

8.01 - Avis de motion Règlement sur l'entretien des installations septiques (type de traitement UV) 457-12

Avis de motion est donné par Robert Samson qu'un règlement relatif à l'entretien des installations septiques (systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet) sur le territoire de la municipalité de Saint-Gilles.

**2012-07
127**

08.02 - Demande de permis de rénovation dans le PIIA

8.02 - Demande de permis de rénovation dans le PIIA

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la demande de permis suivante :
- Numéro 2012-155 pour le 1659 à 1675 rue Principale, afin de remplacer les escaliers côté gauche de l'immeuble

ATTENDU QUE cette propriété est située dans des zones où les demandes de permis sont assujetties à l'approbation des plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale tels que décrits dans le règlement numéro 439-11 en considérant qu'elle fait partie du secteur du vieux St-Gilles;

Il est proposé par Alain Roger appuyé par Carole Dubois,

Que les travaux soient autorisés comme demandé dans la demande de permis numéro 2012-155.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2012-07
128**

08.03 - Consultation publique le 13 août 2012 19h30

8.03 - Consultation publique le 13 août 2012 19h30

Il est proposé par Huguette Robitaille appuyé par Carole Dubois,

qu'une consultation publique soit tenue le 13 août 2012 19h30 à la salle du conseil sur les règlements suivants :

- 448-12 - Abris temporaires
- 452-12 - Logement d'appoint
- 453-12 - Ventes de garage
- 455-12 - Protection des arbres en milieu urbain
- 457-12 - Installation septique type de traitement UV

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

09 - LOISIRS

9 - LOISIRS

**2012-07
129**

09.01 - Randonnée Lotbinière à vélo

9.01 - Randonnée Lotbinière à vélo

ATTENDU QUE l'édition 2011 de la Randonnée Lotbinière à vélo fut un succès rassemblant plus de 400 cyclistes et 70 bénévoles ;

ATTENDU QU'une quinzaine d'organismes et commanditaires de la région ont participé à l'organisation et la réalisation de la randonnée Lotbinière à vélo 2011

ATTENDU QUE la MRC de Lotbinière a réitéré sa participation à l'organisation de la Randonnée Lotbinière à vélo 2012 ;

ATTENDU QUE plusieurs organismes et entreprises de la région ont signifié leur intention de participer à la réalisation de la Randonnée Lotbinière à vélo 2012;

ATTENDU QUE la Randonnée Lotbinière à vélo traversera le territoire de la municipalité de Saint-Gilles;

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec exige une résolution des municipalités traversées par la Randonnée Lotbinière à vélo autorisant l'activité sur leur territoire ;

Il est proposé par Bruno Montminy et appuyé par Alain Roger d'autoriser la Randonnée Lotbinière à vélo à circuler sur le territoire de la municipalité de Saint-Gilles

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

10 - TRAVAUX PUBLICS

10 - TRAVAUX PUBLICS, AQUEDUC ET ÉGOUT

**2012-07
130**

10.01 - Fauchage des fossés

10.01 - Fauchage des fossés

Il est proposé par Michel Flamand appuyé par Claude Blais,

D'accorder le contrat de fauchage des fossés à Entreprises R.M. Pépin Inc. pour un montant maximum de 5000 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2012-07
131**

10.02 - Travaux Route 218

10.02 - Travaux Route 218

Il est proposé par Michel Flamand appuyé par Bruno Montminy,

De terminer les travaux sur la route 218, soit :

Faire niveler les accotements et passer le balais mécanique pour un budget maximal de 3500 \$ et d'affecter les sommes nécessaires provenant des carrières et sablières.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2012-07
132**

10.03 - Colmatage des fissures de la Route 218

10.03 - Colmatage des fissures de la Route 218

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Bruno Montminy,

de mandater la compagnie Produc Sol pour colmater les fissures sur la route 218 pour un montant maximal de 7875 \$ + taxes et d'affecter les sommes provenant des carrières et sablière au paiement de cette facture, après vérification avec le ministère des Transports de la pertinence des travaux.

D'annuler la résolution no 2012-03-42 concernant l'affectation des sommes provenant des carrières et sablières.

11 - PARCS ET TERRAINS

11 - PARCS ET TERRAIN

**2012-07
133**

11.01 - Achat d'un compteur d'eau

11.01 - Achat d'un compteur d'eau

CONSIDÉRANT que la municipalité se soucie de préserver sa source en eau potable;

CONSIDÉRANT qu'elle désire utiliser au maximum les jeux d'eau pendant la saison estivale;

Il est proposé par Carole Dubois appuyé par Claude Blais,

de procéder à l'achat d'un compteur d'eau pour évaluer la consommation en eau potable des jeux d'eau auprès de Lecompte pour montant maximal de 500 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2012-07
134**

12 - Règlement fixant les tarifs our les feux de véhicules et les accidents routiers (456-12)

12 - Règlement fixant les tarifs pour les feux de véhicules et les accidents routiers (456-12)

ATTENDU QUE la municipalité a mis sur pied un service de sécurité et prévention des incendies;

ATTENDU QU'en vertu des articles 244.1 et suivants de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1), la municipalité peut prévoir que certains de ses services soient financés au moyen d'un mode de tarification;

ATTENDU QUE le service de sécurité et prévention des incendies de la municipalité doit se déplacer plusieurs fois l'an afin de prévenir ou combattre l'incendie de véhicules appartenant à des personnes qui n'habitent pas le territoire de la municipalité et qui ne contribuent pas autrement au financement de ce service;

ATTENDU QUE de ce fait, la municipalité encourt annuellement des débours importants;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la municipalité d'imposer une tarification pour ces services;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du conseil du 4 juin 2012;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Alain Roger appuyé par Carole Dubois le règlement suivant, portant le numéro 456-12, est adopté à l'unanimité à la séance ordinaire du conseil du 3 juillet 2012.

**2012-07
135**

13 - Adoption du règlement 454-12 sur la taxation 2012

13 - Adoption du règlement 454-12 sur la taxation 2012

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des prévisions de dépenses qu'il juge essentielles au maintien des services municipaux et a adopté le règlement de taxation 2012 no 442-11 à la séance ordinaire du 5 décembre 2011;

ATTENDU QU'un avis de motion a été préalablement donné le 4 juin

2012 pour modifier le règlement de taxation 2012;

ATTENDU QUE la MRC de Lotbinière est responsable de faire des travaux dans les cours d'eau, mais que la taxation relative à ces travaux est du ressort des municipalités;

ATTENDU QUE la notion de logement d'appoint et la taxation de ce genre d'unité doit être ajouté au règlement de taxation 2012;

ATTENDU le projet de règlement sur

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Bruno Montminy appuyé par Huguette Robitaille le règlement suivant, portant le numéro 454-12, est adopté à l'unanimité à la séance ordinaire du conseil du 3 juillet 2012.

**2012-07
136**

14 - Servitude Pipeline St-Laurent

14 - SERVITUDE PIPELINE ST-LAURENT

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Carole Dubois,

et il est résolu:

1. Que La Municipalité de Saint-Gilles accorde au profit du lot numéro 2 157 705 du cadastre du Québec appartenant à Ultramar Ltée un droit de propriété superficielle avec renonciation au bénéfice de l'accession incluant les servitudes accessoires réelles et perpétuelles pour la construction et l'exploitation d'un pipeline sur son immeuble étant une partie du lot numéro 3 839 603 du cadastre du Québec.
2. Que ces droits soient accordés en considération des sommes, des conditions et des obligations stipulées dans la convention d'option intervenue entre les parties le 19 août 2011.
3. Que Robert Samson, maire, et Lucie-Marie de Blois, secrétaire-trésorière, soient, comme ils sont par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la municipalité l'acte notarié à intervenir, à recevoir la considération et à en donner quittance, à convenir des autres clauses, charges et conditions, à signer pour et au nom de la municipalité les autres documents utiles ou nécessaires pour donner entier effet à la présente résolution et généralement faire le nécessaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2012-07
137**

15 - Demande de découvert végétal

15 - Demande de découvert végétal

Le Conseil est d'avis de ne pas accorder de délai additionnel au Groupe EcoVertige et de faire appliquer l'ordonnance comme il se doit.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

16 - Questions de l'Assemblée

16 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Un citoyen s'informe des quantités de rechargement qui ont été mis dans Place Bellevue et demande qu'on en ajoute à certains endroits.

Un citoyen se plaint qu'au coin de la rue Béland et rue Demers les agents immobiliers mettent trop d'affiches pour annoncer les maisons et terrains à vendre et que cela nuit à la sécurité.

17 - Varia

17 - VARIA :

**2012-07
138**

17.01 - Projet d'entente avec Solifor

17.01 - Projet d'entente avec Solifor

Considérant le projet d'entente qui a été porté à la connaissance du conseil;

Il est proposé par Alain Roger et appuyé par Robert Samson,

QUE le conseil autorise le maire, Robert Samson et la directrice générale, Lucie-Marie de Blois, à signer tous les documents nécessaires pour donner entier effet à cette résolution.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2012-07
139**

17.02 - Demande d'avis légal pour le cimetière anglican

17.02 - Demande d'avis légal pour le cimetière anglican

Considérant que le cimetière anglican fait partie de notre histoire et que le cimetière fait partie du circuit touristique de Lotbinière;

Considérant que le conseil trouve important de préserver ce lieu;

Considérant que les titres de propriété actuels ne sont pas clairs;

Considérant que le propriétaire actuel désire rendre le terrain construisible;

Il est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Michel Flamand,

De faire une démarche auprès du propriétaire actuel pour prendre une entente avec lui pour préserver ce lieu historique et favoriser l'entretien à court terme;

De faire une demande d'avis légal pour la procédure à suivre pour clarifier les titres de propriété et pour que le terrain devienne propriété de la municipalité et ou d'une corporation.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2012-07
140**

18 - Clôture et levée de la séance

18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE :

Il est proposé par Carole Dubois et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 21h20.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Robert Samson, maire

Lucie-Marie De Blois
Directrice générale / secrétaire trésorière